

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

Dossier: Einsatz von Swisscoy im Rahmen der multinationalen Kosovo Force (KFOR)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Burgos, Elie
Clivaz, Romain
Huguenet, François
Porcellana, Diane
Schnyder, Sébastien
Schubiger, Maximilian

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie; Clivaz, Romain; Huguenet, François; Porcellana, Diane; Schnyder, Sébastien; Schubiger, Maximilian 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Einsatz von Swissscoy im Rahmen der multinationalen Kosovo Force (KFOR), 1998 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Officiers Suisses au sein de la «Kosovo Verification Mission» (KVM)	1
Révision de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (MCF 99.084)	1
Décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo (SWISSCOY)	4
Evolution du contingent de la Swisscoy	5
Rapport du Conseil fédéral sur l'état et les perspectives de la mise sur pied de structures civiles devant progressivement remplacer les engagements militaires au Kosovo (MCF 02.087)	6
Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2005 (MCF 03.024)	6
Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2008 (MCF 04.082)	7
Accord sur la poursuite de la collaboration de la Suisse et l'Autriche dans le cadre de la KFOR au Kosovo	7
Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2011 (MCF 07.100)	8
DRA 10 a été engagé dans le cadre du contingent de la Swisscoy	8
Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der multinationalen Kosovo Force (KFOR) bis 2014 (BRG 10.098)	9
Aufgabe des „Camp Casablanca“	9
Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes bis 2017 (BRG 13.104)	10
Auftrag der Swisscoy 2014	10
Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes bis 2020 (BRG 16.079)	11
Prolongation de la participation suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2023 (MCF 19.082)	12
Rapport Développement de la promotion militaire de la paix (2020)	14

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SiK-SR	Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
NGO	Nichtregierungsorganisation
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
KFOR	Kosovo Force
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
NATO	North Atlantic Treaty Organization
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
AdA	Angehörige(r) der Armee
SOG	Schweizerische Offiziersgesellschaft
<hr/>	
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CPS-CE	Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
ONG	Organisation non gouvernementale
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
UE	Union européenne
KFOR	Force pour le Kosovo
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
Militaire	Militaire
SSO	Société Suisse des Officiers

Officiers Suisses au sein de la «Kosovo Verification Mission» (KVM)

Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Sept officiers de l'armée suisse ont été envoyés au Kosovo pour le compte de l'OSCE. Ils officieront comme experts au sein de la Kosovo Verification Mission (KVM). Par ailleurs, quelques 190 Suisses ont été engagés en 1998 à l'étranger pour le maintien de la paix. Nonante d'entre eux effectuent un service non armé en tant que bérêts bleus ou jaunes sous la bannière de l'OSCE ou de l'ONU.¹

Révision de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (MCF 99.084)

Militäreinsätze

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 27.10.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Après avoir essayé deux refus des ses pairs concernant la participation de la Suisse à une force multinationale armée de maintien de la paix au Kosovo et à la construction d'infrastructures humanitaires (notamment camp de réfugiés) à la frontière de la province, le Conseiller fédéral Adolf Ogi a présenté un **projet de révision partielle** de la loi sur l'armée et l'administration fédérale donnant notamment au gouvernement la **compétence de décider de l'armement des troupes envoyées à l'étranger**. Le point central de cette révision consiste à supprimer à l'article 66 la mention « Le Conseil fédéral peut autoriser certaines personnes à faire usage de leurs armes pour assurer leur propre protection » et à la remplacer par « Le Conseil fédéral décide dans chaque cas de l'armement et des autres mesures nécessaires à la protection des personnes et des troupes envoyées ainsi qu'à l'exécution de la mission ». Les deux autres modifications projetées par cette révision sont la création de deux articles : l'un relatif aux conventions sur l'instruction à l'étranger ou avec des troupes étrangères et l'autre sur le statut des militaires suisses à l'étranger et des militaires étrangers en Suisse.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 22.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

L'Association pour une Suisse indépendante et neutre (**ASIN**) a **déclaré** qu'elle combattrait de toutes ses forces le contenu de cette révision et **qu'elle lancerait un référendum** contre toute tentative d'envoyer des soldats suisses armés à l'étranger. De même, le noyau dur du comité contre les casques bleus de 1994 a annoncé s'être reconstitué en comité « Oui à la neutralité » pour empêcher l'armement des soldats suisses à l'étranger, qu'il considère comme un pas de plus vers l'adhésion à l'OTAN. Un collectif de gauche (notamment GssA, groupe parlementaire des Verts, Parti suisse du travail, femmes pour la paix et jeunes socialistes) s'est prononcé pour une participation de la Suisse à des actions internationales qui soit effectuée sous une forme civile et non pas militaire et surtout pas sous l'égide de l'OTAN. **Le GssA a même décidé de lancer un référendum** si le parlement acceptait de réviser cette loi.³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 09.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

A l'issue de la **procédure de consultation**, le PDC et le PRD se sont déclarés favorables à une mise à disposition rapide de soldats armés à l'étranger, alors que le PS et l'UDC ont dénoncé précisément cette précipitation, tout comme la Société suisse des officiers. L'UDC a notamment considéré qu'il fallait attendre l'approbation de RAPOLSEC 2000 avant de rédiger un projet et le PS a averti qu'il n'accepterait qu'un armement strictement réservé à l'autodéfense. Un sondage effectué auprès de 800 personnes a mis en évidence que les Suisses étaient plutôt favorables (55,7%) à un armement des soldats helvétiques à l'étranger et qu'ils soutenaient massivement cette éventualité concernant la SWISSCOY (72%).⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 20.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Anticipant sur cette révision partielle de la loi fédérale sur l'armée, le **Conseil des Etats a transmis un postulat** (Po. 99.3043) de sa commission de la politique de sécurité concernant la présence de troupes suisses à l'étranger. En l'occurrence, la chambre des cantons a **demandé au gouvernement** de mentionner dans la nouvelle loi que **seules des personnes dûment formées à cet effet puissent être engagées à l'étranger**, que l'inscription à ces missions soit basé sur le volontariat et que le Conseil fédéral détermine dans chaque cas l'étendue des mesures nécessaires à la protection des personnes et des troupes engagées. Par ailleurs, l'annonce de la participation en l'an 2000 de l'armée à la Muba (foire de Bâle) a suscité une levée de boucliers à l'UDC et au GssA. Ces derniers ont considéré comme un acte de propagande cette opération de séduction qui devrait se dérouler entre les deux sessions parlementaires où sera discutée la révision partielle de la loi militaire et lors de la campagne pour l'initiative sur la réduction de moitié des dépenses militaires. Le DDPS s'est défendu en affirmant que cette exposition ne servirait qu'à présenter les grandes lignes de la future « Armée XXI » et que le coût largement contesté de cette opération (5 millions) n'était qu'un plafond.⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

En droite ligne des perspectives issues de RAPOLSEC 2000 et de l'intervention internationale au Kosovo, le gouvernement a élaboré en 1999 un projet de révision partielle de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM). Celle-ci avait pour principal objet de permettre l'armement de formations suisses en service de promotion de la paix à l'étranger, de conclure avec d'autres Etats des accords de coopération internationale et d'élaborer des conventions internationales sur le statut de soldats helvétiques à l'étranger et de militaires étrangers en Suisse. Durant l'année sous revue, **les deux Chambres fédérales se sont penchées sur ces points** de révision de la LAAM, en des débats fournis qui ont vite dépassé la seule question de l'autodéfense des soldats suisses en mission pour toucher aux pans fondamentaux des principes helvétiques, neutralité en tête. Au début de l'année, la commission de la politique de sécurité du Conseil national avait déjà donné son feu vert à l'armement des troupes à l'étranger. Lors des débats à la Chambre du peuple réunie en session de printemps, les principales oppositions à ces modifications se sont portées, pour Josef Zisyadis (pdt,VD) et les Verts, dans la promotion d'une vision pacifiste et contre le potentiel hégémonique et coercitif de l'OTAN; pour Hans Fehr (udc, ZH), dans le respect du principe de neutralité et la non-ingérence dans les affaires militaires internationales. Après avoir rejeté les propositions Zisyadis, Cuche (pe, NE) et Fehr de ne pas entrer en matière (126 voix contre 38), la Chambre du peuple a donné son adhésion au projet du gouvernement (86 voix contre 49). En vote final, **l'Assemblée fédérale a ratifié la loi**, à l'unanimité pour la Chambre des cantons (38 voix) et de manière assez tranchée au Conseil national (109 voix contre 59). Si les radicaux et le PDC ont massivement donné leur aval aux modifications de la loi militaire, les socialistes sont sortis partagés sur la question (24 oui, 20 non).

Les oppositions se sont mobilisées aux deux pôles de l'échiquier politique : à droite, par le biais de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) proche de l'UDC; à gauche, principalement par l'entremise du GSSA. Chaque camp a annoncé sa volonté de faire appel au référendum afin que le peuple se prononce sur les enjeux de ces modifications. Lors de son congrès d'été, l'UDC a décidé de soutenir le référendum.⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 10.06.2001
FRANÇOIS BARRAS

L'année sous revue a vécu au rythme des votations sur l'armement et l'entraînement des soldats suisses à l'étranger, soit principalement les contingents de volontaires helvétiques à pied d'œuvre au Kosovo, actifs dans la reconstruction du pays sous protection des troupes allemandes et autrichiennes. La votation portait sur deux articles de la réforme de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), acceptée par le Parlement en 2000 après de vifs débats. Un **double référendum** avait été alors initié des deux pôles de l'échiquier politique : d'un côté, les mouvements de gauche et le GSSA; de l'autre, les nationalistes de l'Association pour une Suisse Indépendante et Neutre (ASIN), proches de l'UDC. Si les deux mouvements refusaient unilatéralement, mais pour des raisons idéologiques différentes, le premier article de la révision – la possibilité pour les troupes sur place de se défendre de leur propre chef, et de ne plus dépendre de la protection d'un tiers –, seule l'ASIN rejetait le second arrêté – l'opportunité pour les soldats suisses de poursuivre un entraînement à l'étranger. En début d'année, les deux mouvements ont déposé à Berne respectivement 54'000 et 65'000 signatures. Pour l'ASIN, la révision aurait été contraire à l'esprit de la Constitution fédérale qui interdit de se mêler des conflits extérieurs. Selon le GSSA, elle aurait participé à la consolidation d'Armée XXI et à des dépenses militaires

somptuaires, alors que la coopération suisse devrait selon lui passer en priorité par les ONG à l'œuvre sur le terrain.

Le gouvernement, Samuel Schmid en tête, est rapidement monté au front pour défendre son projet. Il a dû affronter une **campagne très vive**, principalement orchestrée par l'ASIN et animée par Christoph Blocher (udc, ZH). Via une importante et spectaculaire opération d'affichage – des rangées de tombes symbolisant les futurs soldats suisses tombés à l'étranger –, les opposants ont placé le débat sur le plan émotionnel. Argument récurrent: l'adhésion, voire l'asservissement à l'OTAN en germe dans un éventuel oui, a constitué la pierre angulaire de l'ASIN comme du GSsA. Alors que ce dernier investissait dans la bataille plus de CHF 200'000, l'ASIN a en revanche déboursé officiellement CHF 1.5 millions, même si plusieurs sources ont évalué au double son engagement financier. Dans le camp adverse, la principale contribution est venue du lobby patronal Economiesuisse. Pour le gouvernement, Samuel Schmid a dénoncé une «campagne intolérable», parlant du populisme et du manque d'objectivité des partisans du non que le Conseiller fédéral a traité de «menteurs», en réponse aux arguments selon lesquels un vote positif aurait entraîné la fin de la neutralité suisse et son entrée à l'OTAN. Quelques jours plus tôt, le DDPS avait annoncé avoir reçu des menaces de mort à l'encontre de Samuel Schmid, preuve du climat hautement émotionnel de ces votations. Le chef du DDPS a dû mener une campagne inconfortable contre son parti – UDC –, dont les délégués réunis en assemblée avaient refusé à 80% les deux articles de la révision.

Tandis que l'UDC s'engageait activement contre la révision de la LAAM, le oui a pu compter sur le soutien des autres partis gouvernementaux : les radicaux et le PDC se sont engagés en sa faveur, alors que le PS, très partagé sur la question au niveau romand, a finalement apporté son soutien après de longs débats. A l'Assemblée fédérale, 142 parlementaires se sont rassemblés en comité pour soutenir le gouvernement dans sa campagne pour le oui: une vingtaine de socialistes et 9 membres de l'UDC en faisaient partie. La Société suisse des officiers (SSO) s'est aussi prononcée pour l'armement des soldats à l'étranger, alors que ces mêmes soldats, à travers une pétition adressée aux parlementaires, ont recommandé le oui, fustigeant au passage la campagne «primitive» de l'ASIN. Dans le camp des opposants, des forces politiques traditionnellement en conflit se sont retrouvées au coude à coude pour l'occasion: l'UDC, l'ASIN, l'Union démocratique fédérale (UDF), les Démocrates suisses, le GSsA, les Verts et les Femmes socialistes ont fait campagne pour le «non». L'Union syndicale suisse s'est abstenue de toute recommandation de vote.

«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Armement)». **Votation du 10 juin 2001.**

Participation: 42.5%
Oui: 1'002'271 (51.0%)
Non: 963'336 (49.0%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (7*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, CSC
- Non: UDC (8*), PE (5*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN
- Pas de mot d'ordre : USS

*Recommandations différentes des partis cantonaux

«Loi fédérale sur l'armement et l'administration militaire (LAAM) (Coopération en matière d'instruction)». **Votation du 10 juin 2001.**

Oui: 1'001'300 (51.2%)
Non: 956'496 (48.8%)

Mots d'ordre:

- Oui: PRD, PDC, PS (9*), PL, PEP; Economiesuisse, USAM, USP, USS, CSC
- Non : UDC (5*), PE (5*), PdL, Lega, PdT, DS, UDF; ASIN

*Recommandations différentes des partis cantonaux

Appelé aux urnes le 10 juin, **le peuple a accepté la révision** de la loi militaire: 51% de oui pour le premier article (armement des soldats suisses à l'étranger) et 51.2% en faveur du second (coopération en matière d'instruction). Un vote extrêmement serré qui a dû compter sur une participation moyenne: 42.5%. Face à un objet qui touchait au thème

polémique de la neutralité helvétique, les votants se sont exprimés sur un axe idéologique plus que géographique ou linguistique. Le fréquent fossé entre la Suisse romande et alémanique s'est refermé pour l'occasion, et ni le clivage ville-campagne, ni les différences entre les classes d'âge et les sexes n'ont eu d'effets notables. Le front du refus s'est plutôt développé dans les régions périphériques: Suisse centrale, Valais, Grisons et Tessin ont exprimé un non «conservateur» marqué par l'attachement à l'idée de neutralité suisse, alors que Jura et Genève ont pu s'appuyer sur les nombreux votes traditionnellement antimilitaristes. Le Tessin remporte deux records pour cette votation: celui du plus haut pourcentage de non (63%), et celui de la plus faible participation (27.4%). Il apparaît que l'aspect idéologique de la votation a efficacement rebondi sur les consignes des partis: 61% des sympathisants du PS ont voté oui, alors que 74% des partisans de l'UDC ont suivi les recommandations officielles du parti. De plus, les analyses ont montré que les Suisses n'ont pas fait de différence entre les deux objets du volet militaire de la votation: les votants se sont principalement déterminés sur le chapitre «armement», puis ont voté à l'identique sur le second objet. Enfin, un tiers des opposants au projet ont placé des raisons pacifistes en première explication de leur choix.

En tant que membre du gouvernement et conseiller fédéral le plus impliqué dans les enjeux de ces votations serrées, Samuel Schmid a jugé bon de rappeler que ce résultat positif n'était en rien synonyme d'une adhésion à terme à l'OTAN, ni d'un abandon de la neutralité helvétique. Le gouvernement a transmis en septembre le texte de l'arrêt fédéral sur la participation de la Suisse à la Force multinationale de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) (MCF 01.055). Celui-ci prolonge le mandat des soldats suisses jusqu'en 2003, allouant pour la période un budget de CHF 70.5 millions. Le texte prévoit aussi d'augmenter de 40% le contingent de la Swisscoy, de 160 volontaires pour l'année sous revue à 220 personnes au maximum. Dès octobre 2002, les volontaires porteront une arme personnelle et seront épaulés par la présence de cinq chars.⁷

Décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo (SWISSCOY)

Militäreinsätze

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.11.1999
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse à une **demande de l'OTAN** (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), **la Suisse a pris la décision de participer à une troupe de maintien de la paix au Kosovo** en envoyant sur place 160 militaires au maximum (gardes-fortifications, instructeurs et miliciens volontaires) dès le mois de septembre. Les participants ont reçu une formation de trois semaines avant d'être envoyés sur place. La majorité des soldats suisses ne pouvant légalement pas être armés, c'est un bataillon autrichien, lui-même incorporé dans la brigade allemande chargée de contrôler le secteur sud-ouest du Kosovo, qui a été chargé de leur sécurité. Prévu jusqu'à la fin de l'année 2000, cet engagement de la Swiss Company (**SWISSCOY**) consiste notamment en des tâches de transport, de génie, de remise en état de réseaux d'eau potable et de la mise en place et de la direction d'un centre de soins. Le Conseil fédéral a en outre déclaré que contrairement aux pays de l'OTAN engagés dans la Kosovo Force (**KFOR**) qui ont pour tâche l'imposition de la paix, la Suisse se refusera – tout comme les Autrichiens – à prendre part à des actions d'imposition de la paix en contradiction avec la neutralité. En plus de cette mesure, le gouvernement a décidé d'une part d'augmenter son aide humanitaire et d'autre part, de mettre à disposition CHF 10 millions et 70 personnes (dont sept policiers non-armés) pour la mise en place d'institutions démocratiques et judiciaires et pour le déminage, ceci en collaboration avec l'ONU, l'OSCE et le Centre de déminage humanitaire de Genève. Pour la première fois, quatre policiers suisses professionnels armés ont été envoyés à l'étranger. Attachés à la Brigade sud multinationale au Kosovo, ils ont été incorporés dans une compagnie de gendarmes allemands, tout en restant sous le commandement de la SWISSCOY. Adolf Ogi s'est rendu au mois de novembre sur place et s'est dit impressionné par le travail accompli par la compagnie suisse.⁸

Evolution du contingent de la Swisscoy

Militäreinsätze

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 29.04.2000
FRANÇOIS BARRAS

Parmi les 130 soldats suisses engagés au Kosovo (Swisscoy) en début d'année, 90 sont rentrés de mission au début du printemps. Le même jour, **une relève de 149 hommes et 7 femmes** partait les remplacer sur le terrain. Un troisième contingent de militaires (153 hommes, 11 femmes) s'y est rendu en automne. Les principales occupations de la Swisscoy au Kosovo concernent la construction et l'entretien des camps, l'aide aux transports, l'approvisionnement en eau potable et l'assistance médicale. Avec l'aide de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, la Swisscoy a acheminé 130 tonnes de matériel anti-feu dans la province, répondant ainsi à une demande de la mission de l'ONU sur le terrain. Le Conseil fédéral a annoncé que l'engagement des troupes suisses au sein de la KFOR continuera en 2001, par l'envoi de quelque 160 militaires volontaires. Il a débloqué à cet effet CHF 27 millions.⁹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 04.10.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le premier contingent de soldats armés, composé d'environ 160 personnes, a débuté sa mission au Kosovo en octobre. Cette nouveauté est la conséquence directe de la révision de la loi sur l'armée acceptée par le peuple en juin 2001. Chaque militaire sortant du camp « Casablanca » à Suva Reka portera désormais un pistolet ou un fusil d'assaut. La mission logistique de base (transports, préparation de l'eau potable, fourniture de carburant, tâches de génie civil et de conservation de l'infrastructure au profit du contingent autrichien), qui a été définie par le parlement en décembre 2001, est restée la même et aucune mesure d'imposition de la paix n'a été prévue. La Suisse mettra également un hélicoptère de type Super-Puma à la disposition de la KFOR pour le transport de personnes et de matériel. Les Suisses seront en mesure d'assurer leur sécurité et une section supplémentaire de sûreté (infanterie mécanisée) de 40 fusiliers, disposant de 5 chars de grenadiers Piranha armés de mitrailleuses, participera à la protection du camp, effectuera des contrôles routiers, des patrouilles ainsi que la protection de convois. Les ministres suisse et autrichien de la défense avaient défini ces nouvelles tâches dans un accord signé au début du mois de juin.¹⁰

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 21.11.2007
ELIE BURGOS

Au cours de l'année sous revue, la question du **maintien du mandat de la Swisscoy** dans la province du Kosovo en Serbie du Sud s'est posée au regard d'une possible déclaration d'indépendance du Kosovo. Le DDPS a toutefois précisé en fin d'année que le contingent suisse serait maintenu même en cas de déclaration unilatérale d'indépendance, et cela jusqu'à ce que le Conseil de Sécurité de l'ONU lève la résolution 1244 qui en constitue la base légale.¹¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 31.08.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En août, un contingent de 220 militaires de la **Swisscoy** est parti pour le Kosovo malgré une décision de l'OTAN de réduction globale des effectifs de la KFOR de 12'600 à 10'000 hommes. Selon le DDPS, une réduction des effectifs militaires ne permettrait effectivement pas de garantir des engagements helvétiques importants et pertinents. Le mandat donné à la Swisscoy en a été affecté. Un projet de mise en place d'équipes de liaison et de supervision comme celles qui étaient engagées en Bosnie-Herzégovine a été entamé.¹²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 28.09.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Im September ermächtigte der Bundesrat das VBS, das Schweizer Kontingent SWISSCOY im Kosovo per 1. Januar 2013 für die Dauer von zwölf Monaten um maximal 15 Personen zu erhöhen. Das zusätzliche Stabpersonal soll die bestehenden Kräfte im Kommando der Informations- und Nachrichtenbeschaffungsteams der internationalen Friedenstruppe **KFOR** im Norden von Kosovo unterstützen, das die Schweiz 2012 und 2013 innehat.¹³

Rapport du Conseil fédéral sur l'état et les perspectives de la mise sur pied de structures civiles devant progressivement remplacer les engagements militaires au Kosovo (MCF 02.087)

BERICHT
DATUM: 29.11.2002
ROMAIN CLIVAZ

Militäreinsätze

Le Rapport du Conseil fédéral sur l'état et les perspectives de la mise sur pied de structures civiles devant progressivement remplacer les engagements militaires au Kosovo a été soumis au parlement en fin d'année. Ce document n'avait pas pour objectif de justifier l'engagement de la Swisscoy ou d'envisager une prolongation de son mandat. Il s'agissait plutôt d'une **réflexion du gouvernement sur l'évolution de la situation de la province**, d'une présentation des activités de la Suisse (civiles et militaires) et des possibilités et limites du futur engagement de la Swisscoy.¹⁴

Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2005 (MCF 03.024)

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 05.12.2003
ROMAIN CLIVAZ

Militäreinsätze

Le centre d'instruction de cette troupe a été déplacé de Bière (VD) à Oberdorf (OW) dès le premier avril de l'année sous revue. Sa construction s'est toutefois déroulée tout au long de l'année et il a été inauguré début décembre. Le conseiller fédéral Samuel Schmid a effectué une visite au Kosovo au début du mois de mars et a annoncé sa volonté de s'engager, devant le parlement et le gouvernement, pour un prolongement de cette mission jusqu'à fin 2005. Le huitième contingent a été engagé au début du mois d'avril et se composait de 208 soldats, dont 9 femmes. Il a été remplacé par le neuvième, fort de 203 soldats dont 15 femmes, à la mi-octobre.

C'est à la mi-mars que le Conseil fédéral a annoncé sa décision de **prolonger l'engagement de la « Swiss Company » (Swisscoy) jusqu'à fin 2005**. L'engagement de cette unité au sein de la Force multinationale de maintien de la paix Kosovo Force (KFOR) devait être soumis à l'approbation du parlement. Au niveau du financement, c'est grâce à un effort fourni par le DFAE que le département de la défense pourra prendre en charge l'intégralité de cet engagement (environ CHF 40 millions par année). En participant à hauteur de CHF 10.5 millions au financement des trois centres de promotion de la paix de Genève (pour le contrôle démocratique des forces armées, de politique de sécurité et de déminage humanitaire), jusqu'alors principalement à charge du DDPS, le ministère des affaires étrangères a permis une libération de moyens à celui de la défense. La nature de la mission, accomplie par un effectif maximal de 220 militaires au Sud-Ouest du Kosovo (secteur de Prizren), n'a pas été modifiée dans le message.

La prolongation de l'engagement a été acceptée à l'unanimité par la chambre haute durant la session d'été. Quant au rapport sur l'état et les perspectives de la mise sur pied de structures civiles devant progressivement remplacer les engagements militaires au Kosovo, présenté au parlement en fin d'année 2002 (02.087), elle en avait déjà pris acte en mars de l'année sous revue. Au Conseil national, le renouvellement de l'engagement militaire, ainsi que le rapport, ont été traités en un seul débat. Les représentants du peuple ont pris acte de ce dernier document et l'Arrêté fédéral sur la participation suisse à la KFOR a été soutenu par 116 voix (dont 38 ps, 26 prd, 23 pdc, 13 udc, 7 pe, 5 pl) contre 32 (dont 26 udc, 2 pe, 1 ps). Le Zurichois Ulrich Schliuer (udc) a adressé, sans succès, une proposition minoritaire visant à une fin définitive de l'engagement au sein de la KFOR pour le 31 décembre 2004. Il a estimé que cette mission n'avait aucun but politique, que la volonté d'établir un Kosovo multiethnique était insensée et que son financement n'était plus défendable. Les groupes radical, démocrate-chrétien, socialiste et libéral ont soutenu la majorité de la commission et le Conseil fédéral. Le neuchâtelois Fernand Cuche a fait part des divisions internes du groupe écologiste sur le sujet. Le conseiller fédéral Samuel Schmid a rappelé devant le plénum que cette région se trouvait directement dans notre environnement sécuritaire et qu'il était dans notre intérêt d'entreprendre quelque chose.¹⁵

Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2008 (MCF 04.082)

Militäreinsätze

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 03.12.2004
ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a décidé de poursuivre l'engagement de la Swiss Company (SWISSCOY), avec 220 militaires suisses au plus, au sein de la force multinationale Kosovo Force (KFOR), jusqu'au 31 décembre 2008. Cet engagement étant armé et durant plus de trois semaines, une approbation de l'Assemblée fédérale est nécessaire. Les dépenses annuelles du contingent suisse s'élèvent à 37,5 millions de francs. La question du financement de cet engagement a d'ailleurs donné lieu à quelques attaques, notamment de la part du Département des Finances qui, au début du mois de janvier, a déclaré que dans le cadre du programme d'allègement budgétaire qu'il préparait, la SWISSCOY ne devait pas être un tabou. C'est également dans cette perspective que l'idée d'envoyer des miliciens à l'étranger et de supprimer le volontariat est apparue. Cela permettrait de réduire massivement les frais de la SWISSCOY, puisque sur les 38,9 millions de francs inscrit au budget 2004, 23,7 millions sont absorbés par les rétributions et les assurances sociales. L'engagement de miliciens permettrait ainsi de récupérer une grande partie des frais salariaux de la SWISSCOY sur le budget de la solde et des allocations de pertes de gains versées par les caisses de compensation.¹⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.06.2005
ELIE BURGOS

Suite au message du 3 décembre 2004 sur l'arrêté fédéral relatif à la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR), les commissions parlementaires concernées ont examiné la proposition du Conseil fédéral de prolonger l'engagement de la « Swiss Company » (SWISSCOY) dans les conditions et dans son ampleur actuelles, jusqu'au 31 décembre 2008. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-CE) a approuvé en début d'année la prolongation du mandat de la SWISSCOY. La CPS-CN a fait de même (par 17 voix contre 5 et 2 abstentions), malgré l'opposition d'une minorité menée par les députés Lang (pe, ZG) et Schlüer (udc, ZH), ce dernier représentant la majorité du groupe UDC aux chambres. Cette minorité s'opposait à la poursuite de la mission de la SWISSCOY. En tant que premier conseil, le **Conseil des Etats a adopté l'arrêté fédéral** à l'unanimité. Lors de son examen au **Conseil national**, la minorité de la commission a proposé de ne pas entrer en matière sur l'arrêté en question. Les députés ont cependant repoussé cette proposition de minorité par 107 voix contre 48. **En vote final, la prolongation du mandat demandée par le gouvernement a été adoptée** par 105 voix contre 49 et 8 abstentions. Si la majorité des socialistes, les radicaux et les démocrates-chrétiens ont soutenu celle-ci, les Verts et une partie de l'UDC se sont finalement prononcés à son encontre.¹⁷

Accord sur la poursuite de la collaboration de la Suisse et l'Autriche dans le cadre de la KFOR au Kosovo

Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 13.09.2006
ELIE BURGOS

La Suisse et l'Autriche ont signé, durant l'année sous revue, un **accord concernant la poursuite de leur collaboration** et leur soutien mutuel dans le cadre de la KFOR au Kosovo.¹⁸

Prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2011 (MCF 07.100)

Militäreinsätze

ANDERES
DATUM: 21.12.2007
ELIE BURGOS

En fin d'année, le Conseil fédéral a présenté son message à l'appui de l'**arrêté fédéral concernant la prolongation de la participation suisse à la force multinationale pour le Kosovo (KFOR)**. Il a décidé la poursuite de l'engagement de la Swisscoy jusqu'au 31 décembre 2011, avec 220 militaires suisses au plus. Le gouvernement s'est par ailleurs octroyé le pouvoir d'augmenter, à court terme, l'effectif maximal autorisé d'une réserve de 50 personnes pouvant être engagées pour une durée maximale de deux mois.¹⁹

ANDERES
DATUM: 05.03.2008
ELIE BURGOS

Au cours de l'année sous revue, les chambres ont examiné l'arrêté fédéral concernant la **prolongation de la participation de la Suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR)**. Au **Conseil national**, UDC et Verts ont proposé, pour des raisons différentes toutefois, de ne pas entrer en matière sur ce projet. Une minorité emmenée par Josef Lang (pe, ZG) a proposé de suspendre la décision sur cet arrêté, jusqu'à ce que la nouvelle situation en matière de droit international public soit clarifiée et, dans le cas d'une indépendance du Kosovo, jusqu'à ce qu'un nouveau mandat soit adopté par l'ONU. Une minorité emmenée par Roland Borer (udc, SO) – finalement devenue une proposition subsidiaire, pour le cas où la proposition de la minorité I serait repoussée – a proposé de suspendre l'engagement de la Swisscoy jusqu'à ce qu'une analyse juridique ait été effectuée, portant sur la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo et ses conséquences sur la compatibilité entre l'engagement de la Swisscoy et le principe de neutralité. Le conseiller fédéral Samuel Schmid et les orateurs des groupes radical-libéral, PDC et socialiste ont indiqué de leur côté que, vu le grand nombre de Kosovars et de Serbes vivant en Suisse, l'intérêt était grand à ce que la situation dans les Balkans se stabilise. Les députés ont finalement décidé d'entrer en matière sur le projet par 98 voix contre 75, rejetant ensuite les propositions de minorité Lang et Borer par 104 voix contre 80 et 111 voix contre 72, respectivement. Lors de la discussion par article, une minorité Borer (udc, SO) a proposé que l'engagement de l'armée pour le soutien de la KFOR prenne définitivement fin au 31 décembre 2009. Les députés se sont toutefois ralliés à l'avis de la majorité de la commission et du Conseil fédéral et ont rejeté cette proposition par 103 voix contre 75. Par 94 voix contre 74, ils ont également rejeté la proposition, soutenue par l'UDC, visant à biffer la possibilité de renforcer, par 50 personnes au maximum et pour une durée de deux mois, le contingent actuel de 220 personnes, afin d'assurer la sécurité et la gestion de l'infrastructure nécessaires à la mission. Au vote sur l'ensemble, l'arrêté fédéral a été adopté par 95 voix contre 78, malgré l'opposition des Verts et de l'UDC.²⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 11.06.2008
ELIE BURGOS

Au **Conseil des Etats**, l'entrée en matière a été acquise sans opposition. Les députés se sont ralliés à la décision du Conseil national et ont adopté l'arrêté fédéral par 27 voix contre 0 et 2 abstentions.²¹

DRA 10 a été engagé dans le cadre du contingent de la Swisscoy

Militäreinsätze

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.02.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En février, une partie de la troupe d'élite du Détachement de reconnaissance de l'armée 10 (**DRA 10**) a été engagé dans le cadre du contingent de la Swisscoy. La Suisse a effectivement repris la mission de création d'équipe de liaison et de surveillance effectuée jusqu'alors par la France. Cette dernière a décidé de retirer une partie de ses troupes dans le cadre de la réduction des troupes de l'OTAN.²²

Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der multinationalen Kosovo Force (KFOR) bis 2014 (BRG 10.098)

Militäreinsätze

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.11.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, le Conseil fédéral a présenté son message relatif à la **prolongation de l'engagement de la Swisscoy** auprès de la KFOR proposant sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2014 ainsi qu'une hausse modeste des effectifs. Le gouvernement a considéré qu'au vu de la diminution des troupes engagée par la KFOR, le contingent doit pouvoir être augmenté d'une réserve de 80 personnes au maximum, au lieu de 50, pour une période limitée à 12 mois au plus. Il a justifié le maintien des activités de l'armée suisse par le fait que des difficultés sont encore à surmonter en matière de sécurité malgré les progrès enregistrés depuis la déclaration d'indépendance du Kosovo. La KFOR s'oriente donc vers une structure de conseil et d'instruction pour le développement des forces armées contrôlées démocratiquement et semble indispensable à la stabilité du Kosovo. Le gouvernement a jugé alors que la Suisse a tout intérêt pour sa propre sécurité de contribuer à la stabilité dans la région.²³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 08.06.2011
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die im November 2010 vom Bundesrat erlassene Botschaft über die **Verlängerung der Schweizer Beteiligung an der multinationalen Kosovo Force (KFOR)** wurde in der ersten Jahreshälfte in den Räten behandelt. Im Ständerat war das Eintreten unbestritten und der Bundesbeschluss wurde ohne Gegenstimme angenommen. Im Nationalrat hingegen beantragte eine Kommissionsminderheit Lachenmeier-Thüring (gp, BS) mit Unterstützung der Grünen- und SVP-Fraktion Nichteintreten. Es wurde argumentiert, dass es nicht Soldaten, sondern Polizisten aus dem entsprechenden Land brauche, um Sicherheit zu gewährleisten. Die Mehrheit der SiK-NR vertrat hingegen die Ansicht, dass militärische Präsenz im Kosovo unerlässlich sei und empfahl, am Entwurf des Bundesrates festzuhalten. Eine zivile Friedensförderung könne erst angestrebt werden, wenn die Sicherheit der Lage im Kosovo gewährleistet sei. Mit 93 zu 71 Stimmen wurde schliesslich Eintreten auf die Vorlage beschlossen. Die Kommissionsminderheit konnte sich auch mit dem Vorschlag, die Aufstockung des Kontingents von 50 auf 80 Armeeingehörige abzulehnen, nicht durchsetzen. In der Detailberatung scheiterte zudem der Antrag, den Bundesrat zu beauftragen, bis Ende 2012 ein Szenario zum Abzug aus dem Kosovo per Ende 2014 zu erarbeiten. Zum Ständeratsbeschluss wurde lediglich eine Differenz geschaffen: Im Nationalrat wurde präzisiert, dass der Swisscoy Einsatz jederzeit reduziert oder abgebrochen werden könne. Dem schloss sich der Ständerat diskussionslos an.²⁴

Aufgabe des „Camp Casablanca“

Militäreinsätze

ANDERES
DATUM: 30.08.2012
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Nach dreizehn Jahren intensiver Nutzung wurde das „Camp Casablanca“, die langjährige Basis der **SWISSCOY** im Kosovo aufgegeben. Die dort stationierten Soldaten und Mitarbeitenden wurden auf zwei andere Standorte verteilt. Für den Kosovo-Einsatz der Schweizer Armee hatte damit ein neues Kapitel begonnen, auch wenn sich am Auftrag der SWISSCOY nur wenig änderte.²⁵

Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes bis 2017 (BRG 13.104)

Militäreinsätze

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 29.11.2013
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Ende November entschied der Bundesrat, den Einsatz der Swisscoy im Rahmen der multinationalen **Kosovo Force (KFOR) bis Ende 2017 verlängern** zu wollen. Zudem soll der Maximalbestand von Schweizer Armeeangehörigen (AdA) um 15 auf 235 angehoben werden. Der maximale Bedarf an temporären Aufstockungen soll dagegen gesenkt werden. Statt einer Aufstockung um 80 AdA während 12 Monaten soll der Bundesrat neu ermächtigt werden, das bestehende Kontingent um bis zu 60 Armeeangehörige während höchstens vier Monaten zu erhöhen. Weil es sich um einen bewaffneten Einsatz handelt, bedarf er der Genehmigung durch die Bundesversammlung. Mit seinem Bericht und diesem Antrag bekräftigte der Bundesrat seine im Sicherheitspolitischen Bericht 2010 geäußerte Absicht, den friedensfördernden Einsatz im Kosovo fortführen zu wollen. Das Geschäft wurde bis Ende Jahr in den Räten noch nicht behandelt.²⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.04.2014
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Mitte März 2014 behandelte der Nationalrat als Erstrat einen Entscheid des Bundesrates. Dieser hatte Ende 2013 beschlossen, den Einsatz der Swisscoy im Rahmen der multinationalen **Kosovo Force (KFOR) bis Ende 2017 zu verlängern**. Die sicherheitspolitische Kommission (SiK-NR) hatte dem Ratsplenum Eintreten beantragt und gleichzeitig die volle Unterstützung für den Bundesratsentwurf signalisiert. Eine Minderheit Clottu (svp, NE) hatte Nichteintreten beantragt. Fünf SVP Angehörige gehörten dieser Minderheit an; sie sahen in der Weiterführung des Engagements der Schweizer Armee die Neutralität des Landes beeinträchtigt und beklagten die abermalige Verlängerung des Einsatzes. Stattdessen solle sich die Schweiz vermehrt auf diplomatischer Ebene engagieren. Die Sprecher der anderen Fraktionen zeigten sich mit dem Entwurf einverstanden und waren sich einig, dass die Schweiz den eingeschlagenen Weg nicht abrupt ändern könne. Darüber, dass die Stabilität im Kosovo auch für die Sicherheit in der Schweiz relevant sei, war man sich ebenfalls einig. Eintreten wurde schliesslich mit 166 zu 56 Stimmen deutlich beschlossen, wobei sich die SVP-Fraktion geschlossen dagegen wehrte. Die Detailberatung wurde neben dem Kommissionsantrag auf Zustimmung zum Bundesratsentwurf um zwei Anträge bereichert. Die gleiche Minderheit Clottu (svp, NE) wollte die Anzahl eingesetzter Armeeangehöriger auf 220 beschränken (entgegen dem Bundesratsentwurf, der die Zahl 235 vorsah) und ein Einzelantrag Rutz (svp, ZH) beantragte die Beendigung des Einsatzes per Ende 2017. Beide Anträge wurden abgelehnt. Mit 116 zu 52 Stimmen und damit immer noch gegen den Willen der Volkspartei wurde das Geschäft dem Ständerat überwiesen. Dieser hatte in der Sommersession darüber zu befinden. Ohne Änderungsantrag stimmte die SiK des Ständerates dem Entwurf zu und Kommissionssprecher Baumann (cvp, UR) unterstrich, dass sich auch die ausserpolitische sowie die Finanzkommission des Ständerates positiv zur Vorlage geäußert hätten. Ohne längere Diskussion wurde der Entwurf einstimmig mit 42 Stimmen angenommen. Der Einsatz der Schweizer Armee im Kosovo wird damit bis mindestens 2017 weiterlaufen und zudem können neu bis zu 235 Armeeangehörige eingesetzt werden. Dannzumal wird die Bundesversammlung erneut darüber befinden müssen. Ein vorzeitiger Abbruch des Einsatzes bleibt jedoch möglich.²⁷

Auftrag der Swisscoy 2014

Militäreinsätze

ANDERES
DATUM: 31.12.2014
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Der Auftrag der **Swisscoy** und ihr Leistungsprofil gegenüber der Kosovo Force (KFOR) blieben 2014 stabil. Das Gros der Leistungen wurde in den Bereichen Logistik und Transport (inkl. Lufttransport), Genie und Kampfmittelbeseitigung sowie Nachrichten- und Informationsbeschaffung erbracht. Die Swisscoy stellte vier Liaison and Monitoring Teams (in Mitrovica, Zubin Potok, Malishevo und Prizren) und war für das exponierteste von drei Regionalkommandos zuständig. Schweizer Transporthelikopter sind nach wie vor leistungsfähige Transportmittel der KFOR. Neben zwei permanent vor Ort stationierten Transporthelikoptern steht der KFOR bei Bedarf und auf Anfrage eine dritte Maschine für maximal zwei Monate zur Verfügung. Davon hat der Kommandant der KFOR 2014 Gebrauch gemacht, um während den lokalen Wahlen zwischen Ende Mai

und Ende Juni grössere Kapazitäten zur Verfügung zu haben. Der Swisscoy Einsatz der Schweizer Armee fusst auf dem Parlamentsauftrag von Mitte April 2014 (Verlängerung bis Ende 2017).²⁸

Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes bis 2020 (BRG 16.079)

Militäreinsätze

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.03.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Der Bundesrat legte Ende 2016 seine Botschaft zur erneuten Verlängerung des Swisscoy-Einsatzes der Schweizer Armee vor. Die **Beteiligung an der KFOR** sollte vom Parlament bis 2020 bewilligt werden, wobei bereits klar ist, dass 2019 abermals eine Anpassung beantragt werden wird. Vorläufig stand die dreijährige Weiterverlängerung zur Debatte, wobei der Bundesrat zudem eine Verringerung des Bestands der Swisscoy beantragte. Die verbleibenden 190 Armeeeingehörigen (bis anhin 235) sollen den Auftrag wie bisher weiterführen. Der Fokus liegt auf den Bereichen Verbindung und Beobachtung, Personen- sowie Gütertransporten, Genie und Logistik, Militärpolizei, Lufttransport, medizinische Versorgung, Führung von Nachrichtendienst-Zellen und Kampfmittelbeseitigung. In einer zweiten Phase soll der Bestand weiter abnehmen: Der Bundesrat plant mit dem Verbleib von 165 Armeeeingehörigen im Kosovo. Für die Einsätze sind CHF 37,5 Mio. pro Jahr budgetiert worden, der Betrag verringert sich in der zweiten Phase mit weniger AdA auf noch CHF 33,2 Mio. jährlich.

Der Ständerat wurde als Erstrat mit der Behandlung dieser Vorlage betraut, dessen SiK die Vorlage mit 10 zu einer Stimme guthiess. Der Gegner der Vorlage war diesmal nicht im linken Lager zu finden, sondern in der Person von Thomas Minder (parteilos, SH). Er verlangte in der Kommission einen Rückweisungsantrag und gelangte mit seiner Position auch ans Ratsplenum. Seiner Ansicht nach soll sich die Schweiz gänzlich aus dem Kosovo zurückziehen und den Swisscoy Einsatz beenden. Die vorgelegte Botschaft beinhalte lediglich eine "Pseudoreduktion" und angesichts der zunehmenden Rückzüge anderer Streitkräfte sei es an der Zeit, dass auch die Schweiz die Terminierung des Einsatzes endlich ins Auge fasse. Etwas sarkastisch fügte er an, dass die Schweizer womöglich noch "die Container putzen und die Lichter löschen" werden. Kritik musste sich jedoch nicht nur die Regierung, sondern auch die Ratslinke anhören. Sie, die das Armeebudget jeweils vehement bekämpfe und sich nun fast widerstandslos füge und die Millionenbeiträge an die Swisscoy seit 17 Jahren genehmige. Minder sah die Uno-Ziele im Kosovo als längst erfüllt an. Einen erneuten Gegenantrag stellte er jedoch nicht, seine Rede beendete er lediglich mit seiner damit ausgedrückten Ablehnung des Vorhabens. Ganz anders sahen dies die übrigen bürgerlichen Ständeräte, die sich für den Einsatz aussprachen und den Erfolg der Mission herausstrichen. Letztlich war die Vorlage unbestritten, nur vier Stimmen waren gegen den Antrag. Dabei sticht ins Auge, dass diese, neben dem parteilosen Minder, von drei SVP-Ständeräten stammten. 33 Ständesvertreterinnen und -vertreter genehmigten den Antrag und 2 enthielten sich.²⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 08.06.2017
MAXIMILIAN SCHUBIGER

Die **Beteiligung der Schweiz an der KFOR** wurde auch vom Nationalrat weiterhin gutgeheissen. Die Debatte war jedoch in der Volkskammer umfassend und das Thema umstritten. Zwei Rückweisungsanträge standen zu Beginn der Verhandlungen im Raum. Während die Mehrheit der SiK-NR Eintreten beantragte, gab es zwei Minderheiten mit anderen Absichten. Eine Minderheit I Mazzone (gp, GE) beantragte Rückweisung an den Bundesrat mit dem Auftrag, eine neue Vorlage zu unterbreiten, die einen kompletten Rückzug aus dem Kosovo bis Ende 2020 vorsah. Frei werdende Mittel sollten daraufhin dem EDA zugeführt werden, das seinerseits diverse Entwicklungshilfe-Projekte im Kosovo anstossen solle. Diesem linken Antrag stand einer von rechter Seite um Roger Golay (mcp, GE) gegenüber. Diese Minderheit II wollte den Einsatz ebenfalls per Ende 2020 beenden, jedoch ohne eine Nachfolgelösung zu fordern.

Für die SiK-NR sprach Rosmarie Quadranti (bdp, ZH) und betonte, dass sich sowohl die Finanz- als auch die aussenpolitische Kommission für die Verlängerung ausgesprochen hatten und sich eine Delegation der sicherheitspolitischen Kommissionen vor Ort einen Eindruck dazu hatte machen können, wie sich die Situation darstellte. Sie hielt jedoch auch fest, dass ihre Kommission grundsätzlich der Meinung war, der Kosovo-Einsatz sei zu beenden. Einen Zeitpunkt dafür festzulegen, sei jedoch verfrüht. Dazu bedürfe es einer stabilen Lage in der Region und man wolle sich offen halten, bei einer späteren erneuten Verlängerung darüber zu debattieren. Die Beendigung per Ende 2020 sei also

ein falsches Signal.

Lisa Mazzone (gp, GE) führte namens der Grünen-Fraktion im Rat aus, dass der Einsatz der Schweiz im Kosovo wichtig sei, zumal die beiden Länder eine starke Verbindung hätten, nicht zuletzt weil die Schweiz als eine der ersten Nationen den Kosovo als Staat anerkannt hatte. Man müsse, so die Genferin, sich jedoch fragen, wie die weitere Präsenz der Schweiz aussehen solle; und die Antwort darauf lag in ihren Augen in einem zivilen Engagement und nicht (mehr) in einem militärischen. Ohnehin seien die Grünen strikt gegen Auslandseinsätze der Armee. Des Weiteren sähen die Grünen auch Probleme im Schweizer Armeeeinsatz, weil der Kosovo von der EU und von der NATO, welche die KFOR koordiniert, nicht als Staat anerkannt werde. Dies wiederum kreierte strukturelle Unsicherheiten in der Zusammenarbeit mit den zwei genannten Akteuren. Mit dieser Begründung warb sie für ihren Minderheitsantrag. Der zweite Minderheitsantrag Golay (mcg, GE) wurde vorwiegend mit der verbesserten Gesamtlage im Kosovo begründet. Zahlreiche (ehemals) beteiligte Armeen würden ihre Kontingente zunehmend abbauen oder seien bereits abgezogen worden. Ferner standen auch die Ausgaben für den Einsatz im Fokus, die man mit der Beendigung des Einsatzes bis 2020 eindämmen könne. Golay liess es sich nicht nehmen, die von Ständerat Minder (parteilos, SH) bemühte Metapher auch zu verwenden, die Schweiz müsse nicht als Letzte den Kosovo verlassen und „die Lichter löschen“. Die beiden Minderheitsanträge verfolgten also letztlich das gleiche Ziel, eine Rückweisung an den Bundesrat und eine Beendigung des Schweizer Engagements in der Region.

Die Fraktionen der SP, der FDP-Liberalen, der GLP und der BDP waren für Eintreten und unterstützen die bundesrätliche Vorlage respektive auch die Anpassungen durch die Ständekammer. Die SVP-Fraktion – ihr Sprecher Amstutz (svp, BE) war der Ansicht, man „verblöde“ im Kosovo Geld, während andernorts Menschen sterben – wollte die Vorlage entsprechend dem Minderheitsantrag II zurückweisen. Die Grüne Fraktion stellte sich hinter Mazzone (gp, GE) und ihren Rückweisungsantrag. Bundesrat Parmelin äusserte sich vor der Eintretensabstimmung ausführlich zu den Plänen der Regierung – und bewarb diese. Es sei eine rationale und pragmatische Vorlage, die alle Lösungen offenhalte und mit dem dreijährigen Horizont auch nicht über das Ziel hinausschiesse. Es sei selbstverständlich, dass dannzumal eine neue Standortbestimmung nötig sein werde und dass im Jahresrhythmus dem Parlament Bericht über die Einsätze erstattet werde. In der nachfolgenden Ausmarchung der beiden Rückweisungsanträge obsiegte jener Mazzones knapp mit 78 zu 73 Stimmen bei 30 Enthaltungen. Dieser wurde sodann dem Eintretensantrag der Kommissionsmehrheit gegenübergestellt, wo er schliesslich chancenlos blieb. Mit 167 zu 15 Stimmen der geschlossen stimmenden Grünen-Fraktion und von vier Sozialdemokraten (bei einer Enthaltung) wurde auf die Vorlage eingetreten.

Die Detailberatung gestaltete sich in der Folge nicht mehr brisant. Zwar gab es zu einzelnen Artikeln Minderheitsanträge, die Kommission setzte sich jedoch in allen Punkten durch und die Volksschammer stimmte stets in Übereinstimmung mit der ständerätlichen Version – es gab also keine Differenzen mehr. Die Vorlage wurde mit 100 zu 76 Stimmen genehmigt.³⁰

Prolongation de la participation suisse à la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'en 2023 (MCF 19.082)

Militäreinsätze

Le Conseil fédéral demande de **prolonger l'engagement de la Swisscoy au sein de la Kosovo Force multinationale (KFOR) jusqu'à fin 2023**, d'augmenter l'effectif maximal en avril 2021 à 195 militaires, ainsi que de conserver la compétence de renforcer temporairement le contingent suisse pour la maintenance et pour la sécurité en cas de menace accrue. D'après les différentes parties impliquées dans le processus de promotion de la paix, les autorités kosovares ne seraient pas encore en mesure d'assurer la relève des tâches de la KFOR. De plus, des lacunes capacitaires ont été signalées lors de la Conférence de génération de forces en juin 2019 et lors d'une rencontre bilatérale entre le Chef de l'armée et le Commandant de la KFOR en août de la même année. La KFOR nécessiterait plus de moyens, notamment dans les domaines de la liberté de mouvement, de la collecte de renseignements et dans les fonctions d'officiers d'état-major à son quartier général. L'OTAN a d'ailleurs renoncé à son projet de réduction des effectifs de la KFOR de moitié d'ici à 2020.

Pour justifier sa requête, le Conseil fédéral détaille dans son message la situation

politique et sécuritaire du Kosovo, qui s'est détériorée comme dans d'autres pays des Balkans occidentaux. En politique interne, le parlement était dysfonctionnel et peu de lois et de réformes ont pu être entreprises. Apparemment lassée, la population a sanctionné les partis gouvernementaux lors des élections parlementaires nationales et locales en 2017. Le pays s'est alors retrouvé en paralysie politique. En parallèle, les élites politiques ont été menacées d'inculpations. En effet, depuis octobre 2018, les Chambres spécialisées pour le Kosovo, chargées de juger les allégations contenues dans le «Rapport Marty» relatif aux crimes commis par les membres de l'Armée de Libération du Kosovo (UçK) entre 1999 et 2000, procèdent à de nombreux interrogatoires. Après avoir été convoqué, le Premier ministre kosovar a démissionné en juillet 2019. Le parlement a par la suite voté sa propre dissolution, ce qui a engendré des élections législatives anticipées en octobre 2019. Deux partis promouvant la santé, l'éducation, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ont pu être portés au pouvoir.

Au niveau sécuritaire, la police kosovare participe au maintien de la sécurité quotidienne. Toutefois, la sécurité juridique, nécessaire à tout investissement économique, n'est toujours pas assurée en raison du haut taux de délinquance et du crime organisé. En outre, les relations entre le Kosovo et la Serbie se sont dégradées, provoquant une recrudescence de tensions et d'incidents. Début 2017, le dialogue entre Belgrade et Pristina, institué sous l'égide de l'UE et sous mandat de l'ONU, a été interrompu. Un sommet informel des Balkans occidentaux a été alors institué, en avril 2019, en vue de rétablir les pourparlers. Fin 2017, la Serbie a lancé une campagne internationale de «déreconnaissance» du Kosovo, qui s'est vu refuser pour la troisième fois l'adhésion à Interpol. En représailles, le Kosovo a taxé à hauteur de 100% les importations de biens provenant de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine. En parallèle, la transformation de la Kosovo Security Force (KSF) en force armée régulière a vivifié les craintes de la Serbie, qui a exprimé son inquiétude dans une lettre officielle adressée à 53 pays, dont la Suisse. Les membres serbes kosovares de la KSF ont fait l'objet de menaces, afin qu'ils démissionnent. Il y a également eu une multiplication d'actes d'intimidations exercés à l'encontre des membres d'institutions kosovares issus des minorités et des préjugés négatifs mutuels des communautés albanophones et serbophones. Au nord du pays, le potentiel d'escalade perdure. La région de Mitrovica est régulièrement touchée par des incidents sécuritaires liés à des motifs politiques, interethniques ou criminels.

Le Conseil fédéral expose également dans son message les conséquences d'un retrait de la Swisscoy en l'état actuel des choses. La Suisse aurait de la peine à justifier la fin de sa participation, les gouvernements de la Serbie et du Kosovo ne comprendraient pas. Les Etats impliqués dans la mission de promotion de la paix pourraient l'interpréter comme une rupture de solidarité et la confiance de l'OTAN et des partenaires de la KFOR envers la Suisse risquerait d'être entachée. Enfin, l'engagement des autres pays pourraient être remis en cause et pourrait signifier au Kosovo qu'il est prêt à assurer sa propre sécurité.

Au vu du contexte actuel et avec la perte d'influence de la communauté internationale au Kosovo, le Conseil fédéral juge donc la présence de la KFOR encore «indispensable» pour garantir la sécurité au Kosovo. C'est pourquoi, il veut adapter la contribution de la Suisse aux besoins de la KFOR.³¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 11.02.2020
DIANE PORCELLANA

La CPE-CN et la CPS-CN ont soutenu, respectivement par 4 voix contre 7 et 3 abstentions et par 16 voix contre 8, le projet du Conseil fédéral de **prolonger l'engagement de la Swisscoy au Kosovo jusqu'à la fin de l'année 2023**. La situation politique et sécuritaire nécessite encore, selon la majorité de leurs membres, la présence de la Swisscoy au Kosovo. Les propositions de non-entrée en matière, ainsi que celles visant à limiter l'effectif maximal de la Swisscoy à 165 militaires ont été balayées. Des membres de la CPS-CN souhaitaient un retrait complet des troupes, afin de réaffecter les fonds à la promotion civile de la paix ou pour l'aide au développement. D'autres se sont opposés à ce que le Conseil fédéral puisse renforcer, à court terme, le contingent suisse pour assurer la maintenance et la sécurité en cas de menace accrue. Comme lors de discussions antérieures portant sur l'engagement de la Suisse au Kosovo, la question de la neutralité de la Suisse a été soulevée. Les propositions évoquées ayant toutes été rejetées, elles ont été transformées en propositions de minorités.³²

La CPS-CE s'est exprimée en faveur de la **prolongation de l'engagement de la Swisscoy au Kosovo jusqu'à la fin de l'année 2023**, par 9 voix et 2 abstentions. Elle a rejeté, par 8 voix contre 2 et 1 abstention, une proposition visant à limiter le contingent à 165 militaires.³³

Le Conseil national a accepté de **prolonger l'engagement de la Swisscoy dans les Balkans jusqu'en 2023**, par 105 voix contre 77 et 5 abstentions. L'augmentation du contingent à 195 militaires dès avril 2021 a également été approuvée. Il pourra être renforcé avec 20 personnes pour une durée de quatre mois en cas de menace accrue; 50 personnes pourront être mobilisées durant huit mois pour des tâches de logistique et de maintenance. Seuls l'UDC et les Verts ont manifesté leur opposition. L'UDC a estimé que les soldats suisses n'ont pas à s'impliquer à l'étranger, en raison de la neutralité de la Suisse. Les écologistes ont demandé le retrait des troupes d'ici fin 2020 et la réaffectation des fonds alloués à la mission pour des projets de nature civile. Leurs propositions ont été balayées.

Au Conseil des Etats, les sénatrices et sénateurs ont évincé la proposition de la minorité Salzmännli visant à limiter le contingent à 165 militaires, par 29 voix contre 9 et 1 abstention. En vote d'ensemble, le projet a été accepté par 33 voix contre 6 et 2 abstentions. Il fut réproposé par les écologistes romandes – Lisa Mazzone (verts, GE), Adèle Thorens Goumaz (verts, VD) et Céline Vara (verts, NE) –, ainsi que par Hansjörg Knecht (udc, AG), Werner Salzmännli (udc, BE) et Thomas Minder (sans parti, SH).³⁴

Rapport Développement de la promotion militaire de la paix (2020)

Militäreinsätze

Le Conseil fédéral souhaite accorder **plus de poids aux contributions fournies par la Suisse aux engagements de promotion militaire de la paix** – plus particulièrement, aux missions de reconnaissance effectuées par des drones ou les transports par hélicoptère. Il entend également étendre l'engagement sur le plan géographique et se concentrer davantage sur l'Afrique. Pour ce faire, il a donc chargé le DDPS de développer la promotion militaire de la paix sur la base des recommandations d'un rapport d'experts. En 2019, la conseillère fédérale Viola Amherd avait mandaté le groupe d'experts pour étudier les possibilités offertes à la Suisse pour orienter et développer son engagement en faveur de la paix en fonction de la situation internationale actuelle.

Le rapport propose huit recommandations pour répondre au mieux à la demande internationale et fournir des «contributions de haute valeur qualitative», comme par exemple des capacités de reconnaissance reposant sur des technologies avancées, des conditions d'engagement plus souples pour le recrutement de spécialistes ou encore l'envoi de spécialistes armés.³⁵

1) 24 Heures, 2.12.98; Lib., 28.12.98.
2) FF, 2000, p. 433 ss.; LT, 30.1.99.
3) 24h et LT, 2.2.99; LT, 24.3, 1.4 et 10.5.99; presse du 22.11.99.
4) Presse du 28.10.99; presse du 2.11.99 et Lib., 9.12.99.
5) BO CE, 1999, p. 844 s.; LT, 20.12.99.
6) 24h, 26.01.00.; BO CE, 2000, p. 427 ss.; BO CE, 2000, p. 475 ss.; BO CE, 2000, p. 721 ss.; BO CN, 2000, p. 1208 ss.; BO CN, 2000, p. 966 s.; BO CN, 2000, p. 992 ss.; FF, 2000, p. 4756 ss.; Presse du 7.10.00.
7) FF, 2001, p. 1098 s.; FF, 2001, p. 4458 ss.; FF, 2001, p. 5771 ss.; LT, 29.3; 9.4; 4.4 et 2.4.01; TG 24.1; 25.1; 7.5; 4.5; 6.6 et 6.12.01. Lib 30.5.01; Presse du 30.4. et 11.6.01.; Thanh-Huyen Ballmer-Cao e.a. (2001): Analyses des votations fédérales du 10 juin 2001, Analyse VOX 74.
8) Presse du 5.6.99; LT, 16.6.99 et presse du 24.6.99; presse du 8.7 et 17.9.99; TG, 30.10 et 30.11.99.
9) TG, 29.4; Lib., 24.3.00; 24h, 15.2.00.
10) Presse du 4.10.02; LT, 5.6.02; NZZ, 6.6.02.
11) TA, 21.11.07.
12) NZZ, 10.6, 21.10 et 23.12.09.
13) Medienmitteilung VBS vom 28.9.12.
14) FF, 2003, p. 1305 ss.
15) BO CE, 2003, p. 286 s.; BO CE, 2003, p. 501 s.; BO CN, 2003, p. 1413 ss.; Communiqués de presse du DDPS des 10.2, 3.4, 16.10 et 5.12.03.; FF, 2003, p. 2797 ss.; Presse des 3.3. et 15.3.03.
16) Communiqué de presse du DDPS, 3.12.04.; FF, 2005, p. 403 ss.; Lib., 8.4.04.; TA, 24.1.04.
17) BO CE, 2005, p. 234 ss.; BO CN, 2005, p. 237 ss.; LT, 1.2.05; communiqué de presse de la CPS-CN du 23.3.05.
18) Communiqué de presse du DDPS, 13.9.06.

- 19) FF, 2008, p. 431 ss.
- 20) BO CN, 2008, p. 97 ss.
- 21) BO CE, 2008, p. 488 ss.; FF, 2008, p. 5267 s.
- 22) TA, 4.2.10.
- 23) FF, 2010, p. 7681 ss.
- 24) AB SR, 2011, S. 247 ff.; AB NR, 2011, S. 902 ff.; BBI, 2011, S. 8425 ff.
- 25) Medienmitteilung VBS vom 30.8.12.
- 26) BBI, 2013, S. 9595 ff.
- 27) AB NR, 2014, S. 314 ff.; AB SR, 2014, S. 424 ff.; BBI, 2013, S. 9595 ff.; BBI, 2014, S. 5409 f.
- 28) Swisscoy Bericht 2014.pdf
- 29) AB SR, 2017, S. 165 ff.; BBI, 2016, S. 8637 ff.
- 30) AB NR, 2017, S. 964 ff.; BaZ, TA, 9.6.17
- 31) FF, 2019, p.8001s; CdT, NZZ, 28.11.19; TG, 27.12.19
- 32) Communiqué de presse CPE-CN du 21.1.20; Communiqué de presse CPS-CN du 11.2.20
- 33) Communiqué de presse CPS-CE du 27.5.20
- 34) BO CE, 2020, p. 536s; BO CN, 2020, p. 667s; BO CN, 2020, p. 669s; CdT, LT, 5.6.20
- 35) Rapport du DDPS du 9.11.20